

Plateforme UE/Afrique(s)

Conférence du 17 novembre 2016 – Paris

Construire une industrie de services numériques en Afrique de l'ouest.

Les technologies de l'information et de la communication servant à recueillir, stocker, analyser et partager les informations sous une forme numérique connaissent une expansion rapide à travers le monde. L'Afrique n'est pas en reste. Cette dernière vit une révolution digitale qui donne de grands espoirs. Toutefois, cette révolution qui semble toucher tous les secteurs n'est pas accessible à tous. 60% de la population mondiale soit près de 4 milliards de personnes n'y ont pas accès. Alors qu'internet peine à se développer sur le continent africain par manque d'infrastructures, le mobile connaît quant à lui un essor fulgurant. Le taux de pénétration du mobile en Afrique subsaharienne est passée de 2% en 2000 à 82% en 2015.

Les services qu'offrent aujourd'hui le mobile et les outils connectés irriguent bon nombre d'activités et gagnent de plus en plus d'entreprises. L'hôtellerie, la restauration, le transport sont soumis aux plates formes de réservation. L'énergie bouleversée par les smart grid ou l'électricité partagée. L'approche médicale favorisée par les initiatives m-santé La distribution, court-circuitée par le e-commerce. Les banques traditionnelles bousculées par le mobile banking et le crowdfunding...

Si cette révolution digitale a apporté des gains immédiats par un accès plus aisé à l'information et aux moyens de communication, offert plus de commodités et engendré plus de productivité favorisant un sentiment d'appartenance à une communauté mondiale, les défis à venir sont de taille. Les fondamentaux à mettre en place sont toujours aussi importants à savoir l'éducation, le climat des affaires et une gouvernance responsable.

En Afrique subsaharienne notamment en Afrique de l'Ouest, les dividendes de cette transformation se font attendre en termes d'emplois, de croissance et de services. Si ces technologies apparaissent extrêmement utiles à de nombreux égards (dématérialisation des services financiers, réseaux sociaux, identification numérique, révolution des données avec le *big data* et l'*open data*), elles ne doivent pas masquer le vrai enjeu : **structurer ou accompagner un secteur industriel productif**. Or en 2013-2014, les capitaux investis dans les start-ups africaines sont passés de 12 millions à 26,9 millions de dollars. Ces investissements sont le plus souvent ponctuels et n'obéissent pas à une stratégie de long terme.

La mise en place de cette « industrie du futur » devrait permettre de nouveaux modes de production et donc fabriquer dans un temps plus court, plus proprement, parfois « sur mesure » à la demande des clients. Elle impliquera toutefois une réorganisation profonde du travail, une élévation des qualifications de tous les salariés, l'apparition de nouveaux métiers et de nouvelles exigences en termes de compétences et d'accès aux savoirs.

Aussi, pour tirer amplement parti du numérique et des services, les pays d'Afrique de l'ouest doivent créer un environnement propice aux technologies avec des réglementations et de la régulation qui facilitent la concurrence, la circulation et la protection des données, l'entrée sur les marchés et des politiques régionales et de coopération pour favoriser les interconnexions.

Dans ce contexte, il faudra ériger un véritable marché de l'offre et de la demande permettant une accessibilité et une disponibilité de l'information de sorte à promouvoir une société plus inclusive, productive et innovante et l'émergence de nouveaux acteurs. C'est à cette condition que les gains de productivité engendrés par le développement du numérique toucheront tous les secteurs d'activités et irrigueront l'économie toute entière.

Questions pour le Débat

- 1- Si les technologies numériques représentent une énorme avancée, beaucoup d'acteurs restent exclus du système : Les coûts des communications et surtout l'accès à Internet ne sont-ils pas un frein au développement du numérique ? Comment assurer la couverture des territoires de sorte à connecter le plus grand nombre ? Quid de l'appropriation sociétale de ces nouvelles technologies ?
- 2- La révolution du numérique ne va-t-elle contribuer à l'érosion du marché de travail et à une aggravation des inégalités ? Quel sera l'impact de ces mutations sur la structure et la nature de l'emploi ? Peut-on anticiper les métiers de demain ? Quelles solutions mettre en œuvre pour réussir cette transition ? quel va être le rôle des Etats ? du secteur privé ?
- 3- Le digital favorise de nouveaux modèles de prestations de services et accélère l'innovation. Il est devenu un élément essentiel de l'infrastructure des pays et un facteur de production. Comment les organisations et les modes de travail vont-ils évoluer ? L'économie informelle ne va-t-elle pas se structurer par ce biais ? Ne faut-il pas envisager une plus forte mobilité des travailleurs sur les territoires ? La production de contenus numériques va-t-elle s'accélérer en adéquation avec les souhaits des populations et des entreprises pour favoriser le développement ?
- 4- Les technologies numériques auront besoin de régulation et de normes pour bâtir un marché numérique, assurer la protection des données et combattre la cybercriminalité : Est-il possible de mettre en place des politiques régionales et de coopération favorisant les interconnexions ? la faiblesse du commerce intra-africain n'est-il pas un frein pour stimuler des investissements régionaux ? Quelles sont les obstacles à la transmission ou la circulation des données ? quid de la protection de la propriété intellectuelle des entreprises ? N'assisterons-nous pas à la création de biens publics d'un genre nouveau ?